



ZF LifeguardFluid 7.5 DCT

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

ZF LifeguardFluid 7.5 DCT

N° d'article

5961.308.624

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Type de produit

Mélange.

Utilisation

Lubrifiant.

Utilisations déconseillées

Pas d'utilisations déconseillées identifiées.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité produite par

Global Division B Product Compliance Mgmt. System (BWC)

Fournisseur

ZF Aftermarket

Adresse

ZF Friedrichshafen AG
Obere Weiden 12

97424 Schweinfurt
Allemagne

Téléphone

+49 9721 475 60

Courriel

msds.zf-aftermarket@zf.com

Site web

www.zf.com/contact

Référence

Global Division B Product Compliance Mgmt. System (BWC)



ZF LifeguardFluid 7.5 DCT

E-mail

msds.zf-aftermarket@zf.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+ 33 (0)1 45 42 59 59

Disponibilité en dehors des horaires de bureau

Oui

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Description

Le produit, bien qu'il ne soit pas classé comme dangereux aux termes du Règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP), il doit être étiqueté.

2.2 Éléments d'étiquetage

Mentions de danger supplémentaires

EUH208 Contient dérivé d'acide succinique. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Sous conditions d'utilisation habituelle des huiles minérales et leurs com-posants ainsi que des produits chimiques et en respectant les remarques de stockage et de manipulation (al. 7) ainsi que les remarques sur des mesures individuelles de prévention (al.8) aucun danger particulier n'est connu. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'environnement, de manière incontrôlée.

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme PBT ou vPvB à une concentration $\geq 0,1$ %.

Ce produit ne contient aucune substance présente à une concentration égale ou supérieure à 0,1% en masse, incluse dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1 du Règlement REACH, en raison de ses propriétés perturbatrices endocriniennes, ou une substance connue pour avoir des propriétés perturbatrices endocriniennes conformément aux critères énoncés dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement 2018/605 de la Commission.



ZF LifeguardFluid

7.5 DCT

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nom chimique	Numéro CAS Numéro CE Numéro REACH Numéro index	Groupe	Classification	Phrase H Facteur M aigu Facteur M chronique	Limites spécifiques de concentration ATE	Remarque
huile de base, basse viscosité	64742-55-8 265-158-7 01-2119487077-29 649-468-00-3	20 - <50%	Asp. Tox. 1	H304 - -		-
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydro-traités	64742-54-7 265-157-1 01-2119484627-25 649-467-00-8	20 - <50%	Asp. Tox. 1	H304 - -		ATE (oral): >5000 mg/kg; ATE (dermal): >5000 mg/kg; ATE (inhal- ation): 5 mg/kg
alkylimidazoline	- 701-204-9 - -	1 - <5%	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2	H315, H319 - -		-
dérivé d'acide succinique	93882-40-7 299-434-3 01-2120735527-50 -	0,1 - <1%	Skin Sens. 1, Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 2	H317, H319, H411 - -		-
alkylamine, longue chaîne	- 701-385-4 - -	0,1 - <1%	Repr. 2	H361f - -		-

Produit à base de

Informations générales : Mélange d'huiles minérales hautement raffinées avec des additifs spéciaux.



ZF LifeguardFluid 7.5 DCT

Autres informations, substances

Les huiles minérales et distillats de pétrole hautement raffinés dans notre produit contiennent moins de 3 % d'extrait de diméthyle sulfoxyde (DMSO), mesuré selon la méthode IP 346 (pourcentage en poids) et ne sont pas classés comme cancérogènes selon la Nota L/ Nota N, Annexe VI du Règlement CE 1272/2008.

Pour le texte complet des déclarations H/UE mentionnées dans cette section, voir la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Inhalation

Arrivée d'air frais, en cas malaise, veuillez consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver au savon et à l'eau.

Contact avec les yeux

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une irritation cutanée et respiratoire.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Consulter un médecin en cas de symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction d'incendie appropriés

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de la mousse résistante à l'alcool ou de l'eau pulvérisée contenant du tensioactif.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.



ZF LifeguardFluid

7.5 DCT

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie.

Conseils aux pompiers Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Éloigner le récipient de la zone de l'incendie, si cela peut être fait sans risque. Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'en-voyer dans les canalisations

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide de se répandre sur la surface de la terre(par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution). Éviter le rejet dans l'environnement. Le responsable Environnement doit être avisé de tout déversement important. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau phréatiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le liquide à l'aide de matériaux absorbants (sable, terre d'infusoires, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Eliminer le matériel ras-semblé conformément aux réglementations locales. Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13



ZF LifeguardFluid

7.5 DCT

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures préventives pour la manipulation

Eviter le dégagement d'aérosols. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer. Respecter les règles générales sur le travail avec des huiles minérales et des produits chimiques. Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Assurer une ventilation efficace.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Respecter les réglementations nationales concernant le traitement des eaux polluées avec des matières dangereuses (Réglementation au sujet des produits dangereux). Ne pas chauffer à une température supérieure au point d'éclair.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucunes informations disponibles.

Autres

Storage Class: 10, Combustible liquids.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Valeurs limites d'exposition professionnelle : Aucune valeur limite d'exposition connue.

Valeurs limites biologiques (VLB): Aucun indice d'exposition connu.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation efficace. Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection. Respecter les mesures de sécurité habituelles pendant la manipulation des produits pétroliers ou que chimiques.



ZF LifeguardFluid

7.5 DCT

Symboles équipement de protection individuelle



Protection des yeux / du visage

éviter le contact avec la peau et les yeux. Il est recommandé de porter des lunettes de protection et un masque facial. En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité ou un masque facial.

Protection des mains

Matière: Caoutchouc nitrile-butyle (NBR).

Point de rupture : ≥ 480 min

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0.38 mm

éviter un contact long et répété avec la peau. Suivre les recommandations du fournisseur pour le choix des gants adéquats. Protection préventive de la peau par un onguent. Gants de protection. Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Autres protections de la peau

Ne pas porter de chiffons souillés par le produit dans les poches du pantalon. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Éviter l'inhalation des vapeurs/aérosols.

Risques thermiques

Pas connu.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucunes informations disponibles.

Autres

Mesures d'hygiène: Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être lavées.



ZF LifeguardFluid 7.5 DCT

Numéro de version: 1
Délivré: 2026-05-26

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Liquide

Couleur

Jaune pâle

Odeur

Caractéristique.

Point de fusion / congélation

Non déterminé.

Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition

Non déterminé.

Inflammabilité

Non déterminé.

Limites inférieure et supérieure d'explosivité

Non applicable aux mélanges.

Point d'inflammation

215 °C

Température d'auto-allumage

Non déterminé.

Température de dégradation

Non déterminé.

pH

substance / du mélange est non-soluble (dans l'eau)

Viscosité cinématique

33.2 mm²/s (40 °C)

Solubilité

Insoluble dans l'eau (eau); Aucune information disponible (autres solvants).

Hydrosolubilité

Insoluble dans l'eau.



ZF LifeguardFluid 7.5 DCT

Numéro de version: 1
Délivré: 2026-05-26

Coefficient de partage n-octanol / eau

Non applicable aux mélanges.

Pression de vapeur

Non applicable aux mélanges.

Densité et/ou densité relative

0.84 g/cm³ (15 °C)

Densité de vapeur relative

Non applicable aux mélanges.

Taux d'évaporation

Non applicable aux mélanges.

Dangers d'explosion

Valeur sans importance pour la classification.

Caractéristiques oxydantes

Valeur sans importance pour la classification.

Propriétés des particules

Non applicable.

9.2 Autres informations

Aucunes informations disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts, acides forts et bases fortes.



ZF LifeguardFluid 7.5 DCT

10.6 Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

ETA (Cutanée) : 102244 mg/kg

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Descripteur de dose	Valeur / dose	Voie d'exposition	Animaux testés	Méthode/Directive
huile minérale -	LD50	> 5000 mg/kg	Oral	Rat.	-
alkylimidazoline -	LD50	> 5000 mg/kg	Oral	Rat.	OECD 401
dérivé d'acide succinique -	LD50	> 10,000 mg/kg	Oral	Rat. [Mâle]	-
huile minérale -	LD50	> 5000 mg/kg	Dermique	Lapin	-

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Résultat	Méthode/Directive
huile minérale -	Aucune irritation.	OECD 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



ZF LifeguardFluid

7.5 DCT

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Résultat	Méthode/Directive
huile minérale -	Aucune irritation.	OECD 405

Provoque des allergies des organes respiratoires et cutanées

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Résultat	Espèce	Méthode/Directive
alkylimidazoline -	Non sensibilisant.	Cobaye	OECD 406

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

huile minérale - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance présente à une concentration égale ou supérieure à 0,1% en masse, incluse dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1 du Règlement REACH, en raison de ses propriétés perturbatrices endocriniennes, ou une substance connue pour avoir des propriétés perturbatrices endocriniennes conformément aux critères énoncés dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement 2018/605 de la Commission.

Autres informations

Aucunes informations disponibles.



ZF LifeguardFluid 7.5 DCT

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë pour les poissons

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive
huile minérale -	LC50	> 100 mg/l	96 h	Poisson	-
alkylimidazoline -	LC50	> 1000 mg/l	96 h	Poisson	-
dérivé d'acide succinique -	LC50	> 100 mg/l	96 h	Poisson	OECD 203

Toxicité aiguë pour les algues

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive
huile minérale -	EC50	> 100 mg/l	72 h	Algue	OECD 201
dérivé d'acide succinique -	EL50	> 100 mg/l	72 h	Algue	OECD 201

Toxicité aiguë pour les crustacés

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive
huile minérale -	EC50	> 100 mg/l	48 h	Daphnie	-



ZF LifeguardFluid 7.5 DCT

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive
alkylimidazoline -	EC50	> 1000 mg/l	48 h	Daphnie	-
dérivé d'acide succinique -	EL50	9.5 mg/l	48 h	Daphnie	OECD 202

Toxicité chronique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive
huile minérale -	NOEC	10 mg/l	21 jours	Daphnia magna	OECD 211
alkylimidazoline -	NOEC	32 mg/l	21 jours	Daphnie	-
alkylimidazoline -	NOEC	23 mg/l	96 h	Algue	-

12.2 Persistance et dégradabilité

Non applicable aux mélanges.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Résultat
huile minérale -	Ne se dégrade pas rapidement.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non applicable aux mélanges.

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité

Non applicable aux mélanges.



ZF LifeguardFluid

7.5 DCT

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme PBT ou vPvB à une concentration $\geq 0,1$ %.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance présente à une concentration égale ou supérieure à 0,1% en masse, incluse dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1 du Règlement REACH, en raison de ses propriétés perturbatrices endocriniennes, ou une substance connue pour avoir des propriétés perturbatrices endocriniennes conformément aux critères énoncés dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement 2018/605 de la Commission. La classification de ce produit est basée entièrement ou partiellement sur des données expérimentales.

12.7. Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination

Éliminer les rejets et les déchets conformément aux réglementations établies par les autorités locales.

Ne pas jeter les résidus à l'égout ; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Respecter les consignes d'interdiction de mélanges lors d'ustockage de produits usés.

Code de déchet	Description des déchets
13 02 05*	huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale

S'il vous plaît noter - un astérisque (*) à côté d'un code indique qu'il s'agit de déchets dangereux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé.



ZF LifeguardFluid 7.5 DCT

Numéro de version: 1

Délivré: 2026-05-26

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition ADR/RID/ADN correct

Non réglementé.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Étiquette

Non réglementé.

Classe ADR/RID

Non réglementé.

Catégorie IMDG

Non réglementé.

Classe IATA

Non réglementé.

Classe ADN

Non réglementé.

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé.

14.5 Dangers pour l'environnement

Non.

Polluant marin IMDG

Non réglementé.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non réglementé.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non réglementé.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC : Non applicable.



ZF LifeguardFluid 7.5 DCT

Numéro de version: 1

Délivré: 2026-05-26

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations européennes

Règlement (CE) no 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, ANNEXE I
SUBSTANCES RÉGLEMENTÉES: Aucune.

Règlement (CE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte), et ses modifications: Aucune.

Règlement (CE) no 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: Aucune.

DIRECTIVE 2012/18/UE (SEVESO III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses: Non applicable.

Réglementations nationales

Donnée non disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des phrases

Skin Sens. 1 - Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1

Eye Irrit. 2 - Irritation oculaire, catégorie de danger 2

Aquatic Chronic 2 - Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2

Skin Irrit. 2 - Irritation cutanée, catégorie de danger 2

Asp. Tox. 1 - Danger par aspiration, catégorie de danger 1

Repr. 2 - Toxicité pour la reproduction, catégories de danger 2

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

EUH208 Contient dérivé d'acide succinique. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
*Conformément au règlement (européen) n°
1907/2006*

ZF LifeguardFluid 7.5 DCT

Numéro de version: 1

Délivré: 2026-05-26

Autres

Autres informations

Avis de non-responsabilité : Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, trans-port, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé-ment désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.